

Une histoire vraie de la découverte du cadavre d'un Gorille de la savane dans la Province de la Tshopo (R.D. Congo)

Le 19 août 2018, les rumeurs dans la ville de Kisangani, véhiculées par des voyageurs fréquentant l'axe Kisangani-Banalia faisaient état du cadavre d'un animal monstrueux difficile à identifier au Chimpanzé ou Gorille ? La Coordination Provinciale de l'Environnement ayant appris ces informations, a pris l'initiative d'effectuer une descente pour s'acquiescer de la réalité sur terrain. Après avoir pris connaissance des informations recueillis par l'équipe de la Coordination, le Ministère ayant en charge l'Environnement et la Conservation, à son tour, a décidé de constituer une équipe de 12 personnes, provenant de la Coordination Provinciale de l'Environnement, la Division de Culture et Pêche, de la Coordination Provinciale de l'ICCN et des scientifiques du Centre de Surveillance de la Biodiversité et de la Faculté des Sciences de l'Université de Kisangani et la presse locale afin d'effectuer une mission conjointe pour investiguer davantage sur les circonstances de la mort de l'animal et ramener la carcasse de l'animal à Kisangani.

Le 20 août 2018, l'équipe ainsi constituée par le Ministère Provincial, est arrivée au village Bayaguma, situé au PK 25 route Kisangani-Banalia (coordonnées géographiques N. 00 51 344, E. 025 18666 prise par GPSMAP64 GARMIN) où se trouvait la carcasse de l'animal. Sur place, l'équipe a trouvé une foule immense, venue contempler l'animal abattu et ligoté sur un arbre. Les premières observations des membres de l'équipe ont abouti à l'identification de l'animal comme étant un gorille de savane « *Gorilla beringei graueri* » de sexe mâle, pesant environ 200 kg. cfr photo.

Après une longue discussion, les délégués du Ministère et de l'ICCN sont parvenus à convaincre les notables et la population riveraine à accepter que la carcasse soit

Ramenée dans la ville de Kisangani pour des fins purement scientifiques (recherche des maladies, analyses d'ADN, empaillage et conservation au musée de la Faculté des Sciences de l'Université de Kisangani)

Au retour de la mission, la carcasse de l'animal a été conduite au Centre de Surveillance de la Biodiversité en vue de procéder à certains prélèvements sécurisés sous une couverture médiatique locale manifeste avant de

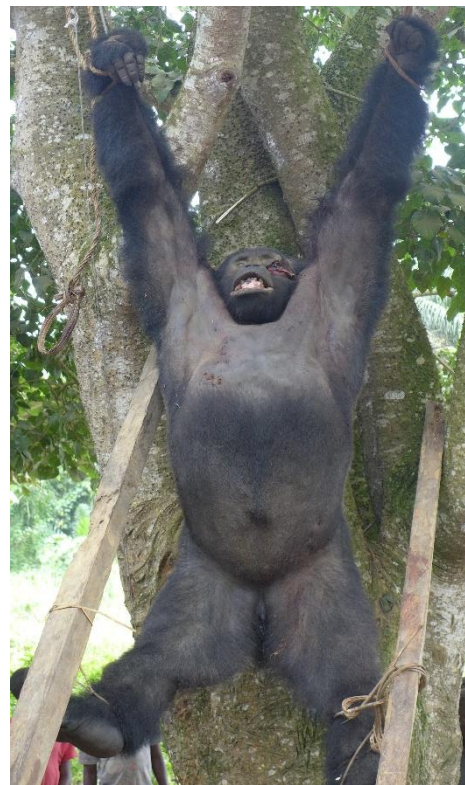


Fig 1 *Gorilla beringei graueri* (Photo : Roger CSB/UNIKIS)



Fig 2. La délégation échange avec les notables (Photo : Roger CSB/UNIKIS)



Fig 3. Scientifiques du CSB/UNIKIS et le conseil du ministre devant la chambre froide (Photo : Roger CSB/UNIKIS)

l'acheminer dans une chambre froide de la ville pour la conservation et les études taxidermiques ultérieures. -

Trois jours après la conservation au froid, la carcasse a été retirée avec l'autorisation du Ministère, de la Coordination Provinciale de l'ICCN et de la Coordination Provinciale de l'Environnement et ramenée au musée de la Faculté des Sciences pour l'opération de séparation de la peau les muscles. Cette opération s'est effectuée avec beaucoup de sécurité (biosécurité) et de prudence afin de récupérer la peau sans blessure/déchirure pour la taxidermie.

Une fois la peau écorchée, toute la viande a été découpée en petits morceaux et mise dans des sacs en plastique et incinérée en vue d'éviter une quelconque contamination par la consommation. D'autres échantillons ont été soigneusement prélevés (sang, reins, poumons, cœur, foie, muscles et rate) et conservés dans le liquide conservateur ou à froid dans une des salles de collection du CSB.

Mensurations :

Poids corps : 200 kg

Longueur pomme de main : 226,80 mm

Longueur pied : 281,18 mm

Longueur moyenne du crâne : 314,26 mm

Hauteur Oreille : 58,83 mm

Longueur corps : 118 cm

Longueur membre supérieur : 100 cm

Longueur membre inférieur : 59 cm

Voici le Gorille de Bayanguma naturalisé par les techniciens du Musée de la Faculté de Sciences et du CSB/UNIKIS.



Fig 4. Dissection de la carcasse de la bête
(Photo : Roger CSB/UNIKIS)



Fig 5. Incinération de la viande de Gorille
(Photo : Roger CSB/UNIKIS)



Fig 6. Gorille naturalisé exposé au soleil (Photo : Roger CSB/UNIKIS)